

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 48 (1940)

Heft: 32

Artikel: Assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains

Autor: Grobet, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ROTE KREUZ

LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera e
della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizra e
da la Lia svizra dals Samaritauns.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizra

Rotkreuzchefarzt - Médecin en chef de la Croix-Rouge - Medico in capo della Croce-Rossa

Assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains le 21 juillet 1940 à Olten

Les temps difficiles n'ont pas empêché nos samaritains de se rendre nombreux à notre assemblée des délégués de cette année. Ceux qui, pour cause de mauvaises communications, étaient arrivés à Olten le samedi déjà, ont passé à l'hôtel «Aarhof» une agréable soirée pleine d'entrain avec les membres de la section locale. Ne mentionnons que les productions du groupe des costumés et du club de yodle. Une fois de plus, nos samaritains ont prouvé qu'ils étaient des champions dans le domaine des improvisations.

Le dimanche matin, tandis que nos samaritains romands se réunissent pour leur séance annuelle à l'hôtel «Aarhof», notre immeuble reçoit déjà de nombreux visiteurs. Puis tous se rendent au Théâtre municipal, lieu de l'assemblée des délégués.

A l'heure précise, indiquée sur la convocation, le président central, M. P. Hertig, ouvre la séance. Il adresse un cordial salut à tous les samaritains. Le lieu de réunion pour 1940 avait été fixé à Bellinzona. Des difficultés survenues à la suite de la mobilisation n'ont pas permis à la section de Bellinzona d'organiser cette assemblée. Ainsi nous nous trouvons aujourd'hui à Olten. Il insiste sur la nécessité de l'indépendance de notre pays, sans laquelle la Suisse ne pourrait pas remplir sa mission sacrée de charité. Dans son allocution, le président rappelle les trois croix de l'avenue surélevée de l'Exposition nationale: la croix chrétienne, la croix rouge et la croix fédérale. Notre premier devoir est de remercier la Providence de nous avoir épargné la guerre. Les peines que nous subissons aujourd'hui ne sont pas à comparer aux souffrances infligées à d'autres nations. Rappelons-nous de ce fait, et continuons à servir notre patrie ainsi que nous avons accompli notre devoir depuis le mois de septembre dernier. Soyons de bons samaritains et nous serons de bons Suisses. Ayons confiance, soyons gais et charitables. Ainsi nous assurons l'avenir de notre alliance et de notre pays.

Après la traduction allemande, M. Hunziker souhaite la bienvenue à nos amis de langue italienne. Le président salue également les représentants des autorités, nos hôtes et amis.

Puis il rappelle la mémoire de ceux qui nous ont quitté durant l'année: M. Moita, conseiller fédéral; M. Berger, de Than-Zollbrück; les samaritaines Idi Sprunger de Sarmentorf et Ida Boss de Corcelles-Cormondrèche et Pesoux, décédées toutes deux au service de la patrie, et tant d'autres membres dont la liste serait trop longue à citer. En leur honneur l'assemblée se lève.

Le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués de Zurich des 1^{er}/2 juillet 1939 a été publié dans notre rapport de gestion. Sans discussion, il est approuvé à l'unanimité ainsi que le rapport de 1939. Les comptes de 1939, le rapport des vérificateurs et le budget pour 1941 sont également approuvés sans discussion. La remise de la médaille Henri Dunant étant annoncée pour 10 h. 30, cette cérémonie est renvoyée à l'heure indiquée.

Le mandat de vérificateur de comptes, confié pour trois ans à M. Alexandre Zurbuchen, prend fin aujourd'hui. M. Julien Dubochet, ing., Président de la section de Sion, est nommé en remplacement.

L'assemblée accorde au comité central le droit d'organiser notre prochaine assemblée au mieux des circonstances, si possible à Bellinzona, ainsi que la dernière assemblée en avait décidé. Si toutefois les événements ne permettaient pas, au cours de l'an prochain, de réunir l'assemblée des délégués ordinaire, il appartiendra au comité central d'en décider la suppression et de prendre toute mesure utile à cet égard.

M. Marietta remercie en sa langue maternelle l'assemblée de vouloir se retrouver l'année prochaine à Bellinzona. Il transmet les salutations de son canton et exprime toute sa reconnaissance pour la confiance et la fidélité témoignées à son cher Tessin.

Notre contrôle indique que 291 sections sont représentées par 433 délégués, 14 associations par un délégué chacune, ce qui fait un total de 305 sociétés représentées par 447 délégués. Avec les invités et amis, notre assemblée compte plus de 500 personnes.

Communications. Un appel est lancé en faveur des détachements du personnel sanitaire volontaire. L'effectif s'est, pour différentes raisons, considérablement réduit. Aussi est-ce notre devoir de faire tout le nécessaire pour que toute samaritaine n'ayant aucune charge de famille et pouvant pour un certain temps renoncer à ses occupations habituelles, s'annonce pour ce service. Les inscriptions sont reçues par le Médecin-chef de la Croix-Rouge.

A l'instar des années précédentes, l'Almanach de la Croix-Rouge sort de presse ces jours. Nos sections sont invitées à collaborer à la vente, partout où l'on aura recours à leur coopération.

La vente de la Fête nationale en faveur du Don national, de la Croix-Rouge et des soldats ne pouvant être soutenue par le Don national, est tout spécialement recommandée à nos sections. Il va de soi que les samaritains travailleront de toutes leurs forces à cette vente.

Le lt.-col. Remund, remplaçant du Médecin-chef de la Croix-Rouge, prend la parole au nom de son chef, le col. Denzler, actuellement malade. Depuis l'assemblée de Zurich, notre armée a été mobilisée, les samaritaines ont été mises sur pied dans les E. S. M., formations de frontière et dans les trains sanitaires. Partout elles ont rempli leur devoir et le haut commandement de notre armée est très content du travail effectué.

Les sections ont également eu beaucoup à faire. Elles ont organisé des cours, ont cherché des donneurs de sang — ce travail a porté de beaux fruits, puisque nous avons déjà 50'000 à 60'000 donneurs de sang, enregistrés et examinés —, ont collaboré à des collectes pour des hôpitaux, des infirmeries, des E. S. M. Chaque fois qu'il faut fournir un grand travail, la Croix-Rouge doit avoir recours aux samaritains. Ainsi ces derniers temps encore pour la collecte en faveur des réfugiés.

Depuis le 2 septembre, les samaritains ont principalement travaillé pour la Croix-Rouge. L'Alliance est sous les ordres militaires du Médecin-chef de la Croix-Rouge. Ce dernier remercie l'Alliance de la loyauté avec laquelle elle s'est soumise à ses ordres.

C'est un grand plaisir de pouvoir constater qu'il a toujours pu compter sur la collaboration des samaritains. Si les temps actuels nous laissent un moment de répit, nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Mais il est persuadé qu'au moment décisif, les samaritains feront leur devoir et il remercie tous les samaritains présents et plus encore ceux actuellement en service actif, du travail effectué avec tant de zèle et de dévouement.

Der Floc-Wattezupfer

ist:

praktisch, denn durch einfaches Abzupfen der sichtbaren Flocke sind Sie bedient;

hygienisch, Sie berühren nur die Watte, die Sie brauchen

wirtschaftlich, Ihre Hand wird stets so viel oder so wenig Watte fassen, wie Sie es wünschen.

Erhältlich in Original-Dosen und als verbilligte Nachfüllpackung



VERBANDSTOFF-FABRIK ZÜRICH A.G., ZÜRICH 8



M. Hertig remercie le col. Remund et présente à l'assemblée M. R. Grobet, secrétaire-adjoint, qui exerce les fonctions de traducteur.

La cérémonie de la remise de la médaille Henri Dunant débute par le chant de la Landsgemeinde d'Appenzell, exécuté par les chœurs d'hommes réunis d'Olten, sous la direction de M. Disch. 76 médecins, samaritains et samaritaines reçoivent alors du président de l'Alliance l'unique signe de distinction décerné par l'Alliance à ces dévoués collaborateurs. En premier lieu, la médaille est remise à M^{lle} Habisreutinger de Davos, membre du comité central. Le président félicite ensuite deux jubilaires du comité central, M. Aug. Seiler et M^{lle} Elisabeth Wild, élus il y a 25 ans à l'assemblée des délégués de Langenthal. En signe de reconnaissance, il remet à chacun d'eux une corbeille de fleurs. Les deux jubilaires remercient leurs collègues et l'Assemblée de leur attention par des paroles émouvantes qui témoignent de leur fidélité à la blanche armée des samaritains.

Puis c'est au tour de M. Dietschi, conseiller d'Etat, à nous adresser les salutations des autorités soleuroises, ainsi que celles de sa ville natale, Olten. Si l'Alliance a de si fortes racines dans ce canton, ce n'est pas sans cause. Les Soleurois ont toujours eu un esprit très samaritain, ainsi que nous le prouve leur histoire dès son début. Il souligne les devoirs de la neutralité active, ainsi que la conçoit la Croix-Rouge, notre emblème, et c'est en suivant le premier des dix commandements de nos samaritains. Enfin, toujours en vue de nos devoirs, il dit à tel même que nous arriverons à avoir la paix tant désirée. En nous remerciant de notre travail, il nous exhorte à rester fidèles à notre mission. Nous savons qu'un symbole, s'il est vécu, est plus fort que les canons. Le chœur termine par un second chant à louange de notre chère patrie.

Divers: M. Jeannet, Sonceboz, remercie le Médecin-chef de la Croix-Rouge de ses paroles, dont il a pris connaissance avec plaisir. Sans vouloir critiquer les institutions militaires, il demande s'il n'existe pas un règlement ou des directives concernant le travail des samaritains dans les E. S. M. ou E. M. frontière. Dans ces derniers surtout, les samaritains n'ont dû faire que des travaux de nettoyage. Etant donné les connaissances exigées des samaritaines, M. Jeannet se demande si, dans l'intérêt même du pays, il n'y aurait pas lieu d'employer les samaritaines avant tout pour les soins aux malades. Il est bien entendu que les travaux de nettoyage sont indispensables. Ils ne devraient pas, cependant, constituer l'unique travail de nos samaritaines.

Le lt.-col. Remund répond que l'ordre a été donné qu'une rotation permette à toutes les samaritaines à tour de rôle de soigner les malades. Il est nécessaire que toutes sachent le faire, car en temps de guerre, elles n'auraient pas d'autre besogne.

M. Seiler remercie le lt.-col. Remund et le Médecin-chef de l'Armée de leur bienveillance et de leur compréhension. Il est très difficile de diriger du personnel féminin qui n'a aucune éducation militaire. Les services ne commencent pas avec des injections, mais en nettoyant les corridors. La préparation est bien différente et il est impossible de laisser soigner des samaritaines qui n'ont aucune pratique. Dans différents E. S. M. les samaritaines ont 2 heures de théorie par jour. Il serait à désirer que le personnel reçoive partout une telle instruction.

Sœur Louise Probst, représentante de l'Alliance suisse des gardes-malades, transmet les salutations de l'E. S. M. III/5. Parlant des samaritaines, elle estime que nos sections n'ont pas assez pris en considération l'aptitude morale des volontaires. Elle défend le costume des samaritaines qui, d'une couleur un peu criarde, est pratique et agréable. Seulement il faut savoir le porter.

Le lt.-col. Remund remarque que les commandants des E. S. M. ont tous été satisfaits, voire même étonnés, de la qualité du travail des samaritaines. Ils ne croyaient pas pouvoir en espérer autant.

Différents bruits ont circulé et ils ne concernaient pas seulement les samaritaines, mais tout autant les infirmières. A différentes reprises des recherches ont été faites et le résultat fut toujours le même: ces

bruits étaient dénués de tout fondement. Il est vraiment déplorable qu'en ces temps, notre peuple élève des accusations pareilles contre des femmes qui remplissent leur devoir envers la patrie.

M. Jucker de la section Töss a été chargé par l'assemblée des délégués du canton de Zurich de protester contre la prescription que les communications des sections destinées à paraître dans *La Croix-Rouge* ne doivent pas dépasser dix lignes. Nos samaritains ne sont pas des habitués de la plume et ne peuvent se restreindre de cette manière. De même les articles d'actualité devraient paraître dans un bref délai et non six semaines plus tard.

Concernant le journal *La Croix-Rouge*, M. Hunziker précise qu'une conférence, où tous nos griefs seront présentés, est prévue pour la semaine prochaine.

M. Rüegger de Rütli demande au nom de sa section, ce qui en est de l'action des donateurs de sang. Depuis le mois de mars, sa section n'a plus reçu aucune nouvelle. Cette action a-t-elle été abandonnée?

Le lt.-col. Remund lui répond qu'en mars, les sections de samaritains ont reçu l'ordre d'attendre des instructions précises. Notre pays a été divisé en différents secteurs. Dans les deux premiers, le travail est terminé, dans le 3^e les visites médicales battent leur plein et dans le 4^e — où se trouve Rütli — le travail se fera ultérieurement. Des raisons militaires ont rendu nécessaire la création de ces quatre secteurs.

M. Rüegger propose également l'introduction d'un certificat d'affiliation samaritain, semblable à celui de la Fédération suisse de gymnastique. Le comité central étudiera la question.

M. Fink de Bâle réclame que le journal *La Croix-Rouge* n'est plus la feuille d'avis des samaritains, mais bien au contraire celle des éclairées et conductrices de la Croix-Rouge. Il trouve que la première des choses que nous puissions demander, est de pouvoir nous servir de notre propre journal. Ces paroles sont acclamées par l'assemblée.

M. Desarzens du Locle remercie, au nom de tous, le comité central de son grand travail et aimerait encore féliciter le secrétaire général à l'occasion de son anniversaire.

M. Grieder d'Yverdon prie le comité de bien vouloir faire paraître dans la *Croix-Rouge* les réponses du lt.-col. Remund aux différentes questions que les délégués romands n'ont pas saisies entièrement.

Estimant que l'assemblée des délégués se prolonge toujours beaucoup aux divers, de nombreux délégués présentant leurs revendications, il suggère que les propositions soient soumises au préalable au comité central qui en donnera connaissance aux sections quelques semaines avant l'assemblée.

M. Hunziker rappelle que d'après les statuts toute proposition doit être soumise au comité central jusqu'à la fin mars pour être soumise à la votation.

M. Schaufelberger de Wallisellen aimerait encore savoir si des dames peuvent être incorporées dans le service sanitaire de la garde locale. Le Médecin-chef de la Croix-Rouge lui répond que cette question concerne les cantons.

M. P. Hertig remercie l'assemblée de la confiance qu'elle a témoignée à ses autorités, ainsi que le secrétaire général, son adjoint et tout le personnel du secrétariat de leur travail et de leur dévouement à la cause de l'Alliance.

L'assemblée est close à 12 h. 40.

Les délégués se rendent ensuite aux hôtels «Schweizerhof» et «Aarhof», où le repas en commun est servi. Durant le modeste banquet, le club de yodelle Sâli divertit à maintes reprises l'auditoire par quelques jolies pièces de son riche répertoire.

Le colonel Vollenweider, Médecin-chef de l'Armée, fut le premier à prendre la parole pour exprimer son plaisir de voir quel bel esprit règne parmi les samaritains. C'est quelque chose d'admirable que de pouvoir collaborer à une œuvre pareille, la soutenir et de coopérer à la réédification qui ne manquera pas de venir d'une manière ou d'une autre. Il ne trouve pas nécessaire de remercier les samaritains de leur grand travail effectué depuis la mobilisation de notre armée, car tous et toutes avaient le sentiment de devoir faire leur possible pour soutenir notre patrie. Et c'est cet ordre de marche que chacun avait en soi qui a poussé chacun à se mettre, d'une façon ou d'une autre, à la disposition de notre armée et de notre patrie. Il félicite l'Alliance de sa grande prospérité et encourage les samaritains à rester fidèles à leur consigne et à continuer leur travail bienfaisant; notre peuple et notre armée en ont besoin.

Le colonel Feldmann, chef des Oeuvres sociales de l'Armée, remercie, au nom des soldats et de leurs familles, les samaritains d'avoir si bien soutenu le *Don National*. Jusqu'à présent 67'000 hommes ont eu recours à cette œuvre de bienfaisance de notre armée. Il espère un plein succès pour la vente du premier août et assure tous les collaborateurs de la reconnaissance des soldats et de leurs familles.

M. Jeltsch, président de la section d'Olten, salue les samaritains. C'est la troisième fois que, grâce à sa situation géographique, Olten a été choisi comme lieu de réunion. Cette année, la section se fait un plaisir tout spécial de recevoir la grande famille samaritaine, n'est-ce pas le cinquantenaire de la fondation de la section de samaritaines d'Olten? Aussi Olten a-t-il été très uni au développement de l'œuvre samaritaine, n'évoquons que les noms de MM. Rauber, Bieli, Wyss.

A l'occasion de l'anniversaire de notre secrétaire général, M. Scheidegger, vice-président, lui présente tous les bons vœux de l'Alliance et lui remet une gerbe de fleurs.

M. Bieli remercie le lt.-col. Remund, remplaçant du Médecin-chef de la Croix-Rouge, notre commandant militaire direct, de la grande compréhension qu'il a toujours montrée pour notre travail. C'est un plaisir pour notre Alliance de collaborer dans un tel esprit aux tâches de la Croix-Rouge.

M. Scheidegger, vice-président, a eu un réel plaisir d'assister à cette belle assemblée. Il remercie tout particulièrement M. Hertig, président central, d'avoir si bien dirigé la séance. Il confirme que l'Alliance se donne toute la peine voulue pour soutenir la Croix-Rouge et lui venir en aide quand c'est nécessaire. Notre tâche n'est pas de tuer ou d'anéantir, mais consiste à assurer, dans la mesure de nos moyens, le bien-être des soldats.

En remerciant encore tous ceux qui ont contribué à la bonne marche de notre assemblée des délégués, il souhaite à tous un bon retour dans leurs foyers.

Les samaritains se dispersent, les uns visitent l'immeuble de l'A. S. S., d'autres explorent les environs de l'ancienne cité jusqu'à ce que l'heure du train venue, les délégués prennent congé pour rentrer à leurs foyers.

Le rapporteur: R. Grobet.

Briefe und Pakete an Kriegsgefangene

Das Internationale Rotkreuz-Komitee ruft in Erinnerung, dass Pakete an Kriegsgefangene, gleichgültig, wo sie sich befinden, in keinem Falle irgendwelche Nachrichten enthalten dürfen. Die Familien der Kriegsgefangenen können diesen schriftliche Mitteilungen zukommen lassen, sobald die Adresse bekannt ist. Karten und Briefe müssen an die Gefangenen selbst adressiert sein mit Angabe der Nummer des Gefangenenlagers. Alle gegenteiligen Angaben stimmen mit den vom Internationalen Rotkreuzkomitee erhaltenen Auskünften nicht überein.

Schweizerischer Samariterbund Alliance suisse des Samaritains

Liegen gelassen!

1 schwarze Schärpe, anlässlich der Abgeordnetenversammlung vom 21. Juli im Stadttheater Olten. Wer eventuell diese Schärpe gefunden oder verwechselt hat, wird ersucht, sich direkt an Frl. S. Knüsel, Wangen bei Dübendorf, zu wenden.

Anzeigen der Samaritervereine Avis des sections de samaritains

Aarau. S.-V. und Ortsgruppen Küttigen, Buchs und Rohr. Nicht obligatorische Monatsübung (Kinderpflege): Montag, 12. August, Dienstag, 13. August, je um 20 Uhr, im Pestalozzischulhaus.

Altstetten-Albisrieden. S.-V. Voranzeige: Am 25. August, event. 1. September in Höngg Feldübung der Samaritervereinigung Amt und Limmattal, woran sich unser Verein ebenfalls beteiligt. Wir bitten unsere Mitglieder, diese Daten jetzt schon zu reservieren. — Montag, 19. August, beginnt in Albisrieden ein Samariterkurs. Kurstage: Montag und Donnerstag. Kursgeld Fr. 5.— (Mitglieder 2.50). Werbet dafür im Bekanntenkreis!

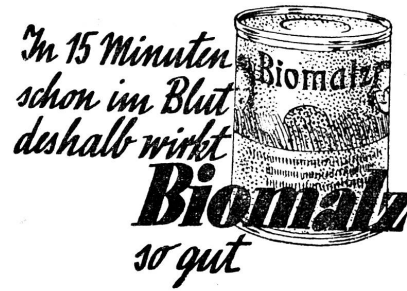
Basel, Klein-Basel. S.-V. Wiederholung der Schwimm- und Rettungsübung im Gartenbad Eglisee heute Donnerstag, 20 Uhr. Zu dieser Übung sind nicht nur Schwimmerinnen und Schwimmer, sondern auch sämtliche Aktiven eingeladen. — Anmeldungen für die Autofahrt werden bei dieser Gelegenheit entgegengenommen. Schluss der Anmeldung 10. August. Siehe letzte Nummer des «Roten Kreuzes»!

Bauma. S.-V. Monatsübung: Montag, 12. August, 20 Uhr, im Schulhaus. Bitte vollzählig!

Bern, Enge-Felsenau. S.-V. Nächste Monatsübung: Dienstag, 13. August. Bei schönem Wetter Übung im Freien. Beginn möglichst 19.30 Uhr. Sammlung beim Enge-Schulhaus. Werbet fleissig für den in Aussicht genommenen Samariterkurs und bringt Anmeldungen dafür mit!

Bern, Henri Dunant. S.-V. 9. obligatorische Monatsübung: Dienstag, 13. August, im Johannes-Kirchgemeindehaus, Wylersstrasse 5. Thema: Improvisationen. Leitung: Fritz Thomet. Wichtige Mitteilungen!

Bern, Kantonalverband. Der kantonale Hilfslehrertag ist auf Sonntag, 8. September, festgesetzt und findet in Herzogenbuchsee statt. Nähere Mitteilungen folgen später auch an dieser Stelle. Hilfslehrerinnen und Hilfslehrer, reserviert diesen Tag für unsere traditionelle Zusammenkunft.



Für Blutarmer und Bleichsüchtige, nach Krankheit, Operation, Wochenbett den bewährten Blutbildner Biomalz mit Eisen

Bern, Schosshalde-Obstberg. S.-V. Bergtour Augstmatthorn: 17./18. August. Wir verweisen auf die Anzeige vom letzten «Roten Kreuz» und diejenige der nächsten Nummer (15. August).

Bern, Nordquartier. S.-V. Dienstag, 13. August, 20 Uhr, Samariterübung im Primarschulhaus Spitalacker, mit Hilfslehrer Mühlethaler. 17. und 18. August Bergtour (Napf). Anmeldungen an der nächsten Übung bei Herrn Grüssi.

Bern, Samariterverein. Sektion Mattenhof-Weissenbühl. Ferienzusammenkunft: Freitag, 16. August, 20 Uhr, im Restaurant «Dählhölzli». Wer einen gemütlichen Abend in einfachem Rahmen verbringen will, verfehle diese Gelegenheit nicht. Der Vorstand zählt auf zahlreichen Aufmarsch. Humor nicht vergessen!

— Sektion Lorraine-Breitenrain. Dienstag, 13. August, obligatorische Monatsübung. Wichtige Besprechungen! Sammlung punkt 20 Uhr beim Sekundarschulhaus Spitalacker, Viktoriastrasse 71. Taschenlampen mitbringen! — Sonntag, 25. August, bei jeder Witterung, Feldübung mit der Sektion Brunnmatt und S.-V. Stettlen auf dem Ferenberg (Bantiger). Sammlung aller Teilnehmer punkt 13.30 Uhr beim Schulhaus Ferenberg, Bern Kornhausplatz ab 12.10 Uhr, Breitenrainplatz ab 12.15 Uhr. Bahnbillett Stettlen retour selber lösen. Ein Teil der Kosten wird jedem Übungs Teilnehmer von unserer Sektion aus der Kasse zurückvergütet. Samstag und Sonntag, 7. und 8. September, Ausflug auf den Napf (Emmental).

— Sektion Brunnmatt. Nächste Monatsübung: Donnerstag, 15. August, 20 Uhr. Lokal: Munzingerschulhaus. Kommt bitte zahlreich! Besprechung wegen Feldübung vom 25. August mit Sektionen Stettlen-Breitenrain (bei jeder Witterung). Näheres am Übungsabend, wo auch Anmeldungen entgegengenommen werden, ansonst bei Hrn. Schaffner, Präsident, Bridelstrasse 76, bis Samstagmittag, 24. August. Zur Besprechung der Strick- und Näharbeiten für Soldatenhilfe sind die Interessentinnen freundlichst ersucht, sich 19.45 Uhr im Lokal einzufinden. Alle Mitglieder, die ihre Vereinspflicht bis dahin versäumen, bieten die nächsten Übungen Gelegenheit zur Richtigestellung. Darum erwarten wir zahlreichen Besuch. Reserviert auch den 25. August zur Feldübung.

Bienne. S. d. S. Tous, rendez-vous dimanche prochain, 11 août, pour l'exercice prévu avec la section d'Orvin. Que tous fassent un effort spécial, vu l'exercice important et très intéressant sous tous les rapports. Nous comptons sur la forte participation de la section. Se munir de bonne chaussure, salopettes et tablier. Rendez-vous (au bas) du funiculaire d'Evillard. Pour le départ, 9 h. précises, et 9 h. 15 pour Evillard. En cas de mauvais temps renvoyé à 8 jours. Pour les membres qui ne peuvent pas venir le matin, rendez-vous à 14 h. au collège d'Orvin. Tous les membres qui se sont inscrits pour la vente des almanachs français, sont priés de se trouver au collège mardi, 13 août, pour en prendre possession. Ainsi que tous ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation pourrons le faire ce jour-là, la caissière, M^{lle} Nicole, espère que chacun se trouvera à la salle n° 1 afin de favoriser la tâche de notre caissière.

Biel. S.-V. Alle Zusammenkünfte des nächsten Sonntag, 11. Aug., sind mit der Sektion Illingen vorgesehen. Jedermann möchte sein Möglichstes tun für diese wichtige und interessante Übung. Wir hoffen auf ein zahlreiches Erscheinen. Gute Schuhe, Ueberkleider und Schürze sind mitzubringen. Bei schlechtem Wetter Verschiebung um 8 Tage. Zusammenkunft (unten) beim Leubringenbähnli. Abfahrt genau 9 Uhr. Mitgliedern, welchen es unmöglich ist, am Morgen zu kommen, sind gebeten, um 14 Uhr im Schulhaus von Illingen zu sein. Diejenigen Mitglieder, welche die Beiträge bezahlen möchten, sind gebeten, Dienstag, 13. August, bei der Kassierin, Frl. Nicole, im Schulhaus, Saal Nr. 1, zu erscheinen.

Bonstetten. S.-V. Es sei den Mitgliedern, die an der Halbjahresversammlung nicht teilnehmen konnten, auf diesem Wege zur Kennt-